



ESCRIME - BRUAY LA BUISSIÈRE
COMPLEXE SPORTIF DES TOMBELLES - RUE CAUDRON
Tél : 03.21.61.28.89
Mail : postmaster@escrime-bruay.fr
Web : <http://www.escrime-bruay.fr>

Bruay la Buisnière, le 22/10/2009

Elisabeth BEAUMONT
Présidente de l'U.S.O.B.L. Escrime
Jérôme TALHOUARN et Olivier HANICOTTE
Maîtres d'Armes

A Mesdames, Messieurs
les Présidents
les Maîtres d'Armes

Le Club d'Escrime de BRUAY LA BUISSIÈRE a l'honneur de vous inviter à :

EPREUVE DE LIGUE PUPILLES PAR EQUIPES
FLEURET ET SABRE

Samedi 21 novembre 2009

Salle Jesse Owens

Rue Cail, à Bruay la Buisnière

Parcours fléché selon Plan ci-joint

EPREUVE DE LIGUE H2016 (MINIMES)

Toutes Armes

Dimanche 22 novembre 2009

Salle Jesse Owens

Rue Cail, à Bruay la Buisnière

Parcours fléché selon Plan ci-joint

EPREUVE DE LIGUE PUPILLES PAR EQUIPES FLEURET ET SABRE

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2009

Accueil 13H30

Inscriptions à partir de 13 H 45

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
Equipe fleuret mixte	14 H 00	14 H 15	14 H 30
Equipe sabre mixte	14 H 30	14 H 45	15 H 00

FORMULE :

- 1 tour de poule de 4 équipes en 12 touches (3 fois 4T) sans éliminé.
- 1 tableau d'élimination directe en 12 touches (3 fois 4T) avec matchs de classement.

ENGAGEMENTS :

- Aucune inscription ne sera prise le jour de la compétition.

Les inscriptions se feront en ligne par le biais du site de la fédération française d'escrime.

Pour les étrangers uniquement, inscriptions à l'adresse suivante : italhouarn@numericable.fr

- Le droit d'engagement est de 20 euros par équipe (à régler le jour de la compétition).

RECOMPENSES :

- Elles seront remises à la fin de chaque compétition, aux finalistes de chaque catégorie, par arme, en fonction du cahier des charges.

ARBITRAGE :

- **Conformément au règlement sur l'arbitrage : 1 arbitre par équipe engagée et 2 arbitres a partir 3 équipes.**
- Les arbitres désignés par la Ligue seront prioritaires sur présentation de la convocation.
- Les arbitres devront être présents sur la durée totale de la compétition pour être indemnisés et défrayés sur place, à la fin de la compétition, selon le tarif en vigueur à la Ligue (saison 2009/2010).

TIREURS :

- Le matériel et la tenue doivent être conformes aux Normes en vigueur (**350N + S/C 350N**).
- Le tireur qui se présente doit avoir son **matériel en état et en nombre suffisant**.
- **Fleuret et sabre lame 0 et poignée droite pour le fleuret.**

ACCES AUX PISTES :

- Les pistes sont réservées aux tireurs, arbitres et organisateurs.
- Le champ des pistes sera délimité.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

- Il est constitué sur place pour toute la durée de la compétition, conformément au cahier des charges de la Ligue.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Un buffet sera à disposition des tireurs et accompagnateurs durant la compétition.
- Les **résultats** seront disponibles sur <http://competition.escrime-bruay.fr/>
- Un stand CARTEL sera présent tout au long de la compétition.

EPREUVE DE LIGUE H2016 MINIMES TOUTES ARMES

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2009

Accueil 08 H 30

Inscriptions à partir de 08 H 45

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
Fleuret Homme	09 H 00	09 H 15	09 H 30
Fleuret Dame	09 H 00	09 H 15	09 H 30
Epée Homme	10 H 00	10 H 15	10 H 30
Epée Dame	10 H 00	10 H 15	10 H 30
Sabre H et D	12 H 00	12 H 15	12 H 30

FORMULE :

- 1 tour de poule en 5 Touches 3 minutes (sans éliminé).
- 1 tableau à élimination directe en 10 touches 2 fois 3 minutes (sans repêchage).

ENGAGEMENTS :

- Aucune inscription ne sera prise le jour de la compétition.
- **Les inscriptions se feront en ligne par le biais du site de la fédération française d'escrime.**
- Le droit d'engagement est de 6 euros (à régler le jour de la compétition).

RECOMPENSES :

- Elles seront remises à la fin de chaque compétition, aux finalistes de chaque catégorie, par arme, en fonction du cahier des charges.

ARBITRAGE :

- Conformément au nouveau règlement sur l'arbitrage : **1 arbitre à partir de 4 tireurs.**
- Les arbitres désignés par la Ligue seront prioritaires sur présentation de la convocation.
- Les arbitres devront être présents sur la durée totale de la compétition pour être indemnisés et défrayés sur place, à la fin de la compétition, selon le tarif en vigueur à la Ligue (saison 2009/2010).

TIREURS :

- Le matériel et la tenue doivent être conformes aux Normes en vigueur (**350N + S/C 800N**).
- Le tireur qui se présente doit avoir son **matériel en état et en nombre suffisant.**
- **Chaque tireur doit être titulaire du blason bleu et le porter le jour de la compétition (aucune vente clandestine ne sera autorisée).**

ACCES AUX PISTES :

- Les pistes sont réservées aux tireurs, arbitres et organisateurs.
- Le champ des pistes sera délimité.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

- Il est constitué sur place pour toute la durée de la compétition, conformément au cahier des charges de la Ligue.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Un buffet sera à disposition des tireurs et accompagnateurs durant la compétition.
- Les **résultats** seront disponibles sur <http://competition.escrime-bruay.fr/>
- Un stand CARTEL sera présent tout au long de la compétition.

